

Ceci est une communication commerciale.
Veuillez consulter le prospectus/document d'information du fonds et le DICI/DIC (selon ce qui est applicable) avant de prendre une décision de placement finale.
Fournie à titre d'information uniquement, cette présentation ne saurait servir de base à quelque décision de placement que ce soit.

Asset Management
30 avril 2024

CSIF (IE) MSCI World ESG Leaders Blue UCITS ETF B USD



Information sur le fonds

Actions

| | | |
|--|--|--|
| 990'479'380 Total des actifs nets du fonds en USD | | |
| TNA classe de parts, USD 509'051'279 | NAV classe de parts, USD 188.89 | Frais courants ¹ 0.15% |
| Rendement (net) MTD -3.89% Indice -3.90% | Rendement (net) QTD -3.89% Indice -3.90% | Rendement (net) YTD 5.45% Indice 5.46% |

Fiche du fonds

| | |
|--------------------------------|---|
| Notation Morningstar | ★★★★★ (30.04.2024) |
| Gestionnaire d'investissements | Credit Suisse Asset Management (Schweiz) AG, Index Solutions Team |
| Date de lancement | 13.03.2020 |
| Date de lancement de la part | 13.03.2020 |
| Catégorie de parts | B |
| Devise au lancement | USD |
| Politique de distribution | Capitalisation |
| Domicile du fonds | Irlande |
| Indice de référence | MSCI World ESG Leaders (NR) |

Objectif du fonds

Le CSIF (IE) MSCI World ESG Leaders Blue UCITS ETF est un ETF irlandais avec réplique physique. Son objectif de placement est de reproduire au mieux l'indice de référence et de limiter autant que possible les écarts de performance par rapport à cet indice. L'indice MSCI ESG Leaders est un indice pondéré par la capitalisation qui offre une exposition à des sociétés des marchés développés affichant une forte performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) par rapport à leurs concurrents du secteur. L'ETF est non couvert.

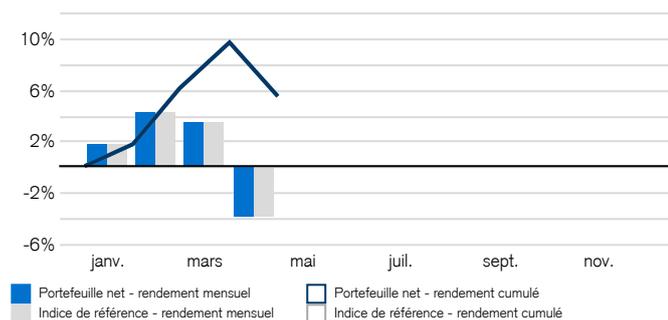


Best ETF on Global Equities ESG

Tout investissement comporte des risques, dont celui de perdre son capital. La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

Aperçu de la performance - mensuelle et cumulée

depuis 01.01.2024



Aperçu de la performance - cumulée

depuis 01.04.2020



Aperçu de la performance - mensuelle et YTD

depuis 01.01.2024, en %

| | janv. | févr. | mars | avr. | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | déc. | YTD |
|---------------------|-------------|--------------|--------------|-------------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|--------------|
| Portefeuille net | 1.74 | 4.27 | 3.42 | -3.89 | | | | | | | | | 5.45 |
| Indice de référence | 1.74 | 4.28 | 3.43 | -3.90 | | | | | | | | | 5.46 |
| Relatif net | 0.00 | -0.01 | -0.01 | 0.01 | | | | | | | | | -0.01 |

¹ Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

ESG signifie «Environnemental» (E), «Social» (S) et «Gouvernance» (G).

Le glossaire vous fournira la définition de tous les acronymes/termes utilisés dans ce document. Des informations supplémentaires importantes sont disponibles à la fin du document.

Aperçu de la performance

depuis 01.04.2020, en %

| | Rendements glissants | | Rendements annualisés | | | |
|---------------------|----------------------|--------------|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
| | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 années | 5 années | ITD |
| Portefeuille net | -3.89 | 3.65 | 20.11 | 6.44 | n.a. | 17.16 |
| Indice de référence | -3.90 | 3.65 | 20.14 | 6.40 | n.a. | 17.08 |
| Relatif net | 0.01 | -0.01 | -0.03 | 0.04 | n.a. | 0.08 |

Aperçu des risques - ex post

depuis 01.04.2020, en %

| | Risque annualisé, en % | | | |
|-------------------------|------------------------|-------------|-------------|-------------|
| | 1 an | 3 années | 5 années | ITD |
| Volatilité portefeuille | 15.50 | 17.56 | n.a. | 17.62 |
| Volatilité indice | 15.50 | 17.57 | n.a. | 17.62 |
| Erreur de suivi | 0.05 | 0.04 | n.a. | 0.05 |

Aperçu de la performance - annuelle

depuis 01.04.2020, en %

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | ITD |
|---------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| Portefeuille net | 43.81 | 24.72 | -19.52 | 25.42 | 5.45 | 90.92 |
| Indice de référence | 43.56 | 24.70 | -19.57 | 25.40 | 5.46 | 90.41 |
| Relatif net | 0.25 | 0.02 | 0.05 | 0.02 | -0.01 | 0.50 |

Répartition des actifs par devises

En % de l'exposition économique totale

| | Portefeuille | Indice de référence |
|--------|--------------|---------------------|
| USD | 71.18 | 71.29 |
| EUR | 8.09 | 8.08 |
| JPY | 6.62 | 6.57 |
| GBP | 3.76 | 3.75 |
| CAD | 3.06 | 3.08 |
| Autres | 7.28 | 7.24 |

Répartition des actifs par pays MSCI

En % de l'exposition économique totale

| | Portefeuille | Indice de référence |
|-------------|--------------|---------------------|
| États-Unis | 71.16 | 71.24 |
| Japon | 6.57 | 6.57 |
| Royaume-Uni | 3.75 | 3.75 |
| France | 3.44 | 3.45 |
| Canada | 3.06 | 3.08 |
| Autres | 12.01 | 11.92 |

Répartition des actifs par secteur GICS

En % de l'exposition économique totale

| | Portefeuille | Indice de référence |
|-------------------------------------|--------------|---------------------|
| Technologie de l'information | 25.71 | 25.74 |
| Financiers | 14.58 | 14.57 |
| Santé | 12.39 | 12.41 |
| Industriel | 10.99 | 11.01 |
| Biens de consommation cycliques | 9.73 | 9.73 |
| Communications | 8.78 | 8.79 |
| Biens de consommation non cycliques | 6.58 | 6.58 |
| Matériaux | 4.27 | 4.26 |
| Énergie | 2.96 | 2.96 |
| Autres | 4.02 | 3.96 |

Répartition des actifs par capitalisation boursière

En % de l'exposition économique totale (en USD)

| | Portefeuille | Indice de référence |
|----------|--------------|---------------------|
| <5B | 0.26 | 0.27 |
| 5B-10B | 2.80 | 2.81 |
| 10B-20B | 7.17 | 7.14 |
| 20B-30B | 6.42 | 6.41 |
| 30B-50B | 10.59 | 10.58 |
| 50B-100B | 16.18 | 16.19 |
| >100B | 56.51 | 56.60 |
| Autres | 0.07 | 0.00 |

Risques potentiels

Le profil de risque et de rémunération de l'ETF ne reflète pas les risques auxquels celui-ci pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce qu'il a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Une partie des investissements de l'ETF pourraient faire l'objet de liquidité réduite dans certaines circonstances.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risques en matière de durabilité: les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Cette section n'est pas exhaustive, pour plus de risques, veuillez vous référer au prospectus.

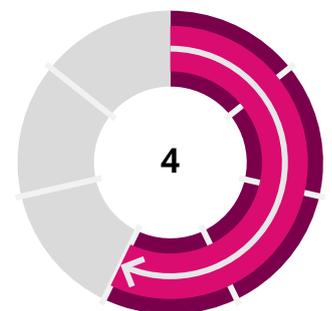
Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus et le DICI (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du montant investi.

La documentation d'offre complète comprenant toutes les informations sur les risques peut être obtenue gratuitement auprès d'un conseiller clientèle du Credit Suisse, d'un représentant ou, le cas échéant, via Fundsearch (credit-suisse.com/fundsearch). L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et ne concerne pas l'acquisition d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds.

Profil de risque²

PRIIP SRI



Des valeurs plus élevées (jusqu'à 7) indiquent un risque supérieur, tandis que des valeurs plus faibles (jusqu'à 1) indiquent un risque inférieur.

² L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Attention au risque de change si votre monnaie de référence est différente de la monnaie du Produit. Vous pourriez recevoir des paiements dans une monnaie différente, le rendement final que vous obtiendrez dépend donc du taux de change entre les deux monnaies. Les investisseurs doivent noter que le Produit peut être exposé à d'autres risques tels que des risques opérationnels, de contrepartie, politiques, de durabilité et juridiques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

10 plus larges émetteurs

En % de l'exposition économique totale

| Nom de l'émetteur ³ | Pondération |
|--------------------------------|-------------|
| MICROSOFT CORP | 8.63% |
| NVIDIA CORP | 6.70% |
| ALPHABET INC | 5.69% |
| ELI LILLY AND COMPANY | 1.98% |
| TESLA INC | 1.65% |
| VISA INC | 1.33% |
| NOVO NORDISK A/S | 1.33% |
| PROCTER & GAMBLE CO | 1.21% |
| MASTERCARD INC | 1.19% |
| ASML HOLDING NV | 1.12% |

Chiffres clés des risques

| | Portefeuille | Indice de référence |
|------------------|--------------|---------------------|
| Nombre de titres | 692 | 693 |

Identifiants clés

| | | |
|---|---|--|
| Nom de l'instrument | CSIF (IE) MSCI World ESG Leaders Blue UCITS ETF B USD | |
| ISIN | IE00BJBYDQ02 | |
| No de valeur | 51552088 | |
| Indice de référence | MSCI World ESG Leaders (NR) | |
| Indice de référence code Bloomberg | NGSINU | |
| Indice de référence traditionnel | MSCI World (NR) | |
| Indice de référence traditionnel code Bloomberg | NDDUWI | |
| Autres classes de part | IE00BJBYDQ02, IE00BKKFT292, IE00BKKFT300 | |

Aperçu des risques - ex post

| | 3 années Portefeuille |
|------|--------------------------|
| Bêta | 1.00 |

Données clés

| | |
|---|---|
| Direction du fonds | Came Global Fund Managers (Ireland) Limited |
| OPCVM | Oui |
| Classification SFDR ⁴ | Article 8 |
| Fin d'exercice | 31. mars |
| Prêt de valeurs mobilières | Non |
| Méthode de réplcation | physique / réplcation totale |
| Délai de souscription | T + 2 |
| Période de décompte de remboursement | T + 2 |
| Heure limite de réception | 16:00 GMT |
| Swinging single pricing (SSP ⁵) | pas de swing NAV |

Identifiants boursiers

| | Borsa Italiana | SIX Swiss Exchange | Xetra |
|----------------|----------------|--------------------|-----------|
| Code Bloomberg | WDESG IM | WDESG SW | CSY5 GY |
| RIC | WDESG.MI | WDESG.S | CSY5.DE |
| iNAV Bloomberg | INWDESG | INWDESG | INWDESG |
| iNAV Reuters | WDESGiv.P | WDESGiv.P | WDESGiv.P |
| Monnaie | EUR | USD | EUR |

Approche ESG

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement UE 2019/2088). En tant que fonds à stratégie de placement passive, les caractéristiques ESG du fonds et son approche d'intégration ESG sont dérivées de l'indice ESG suivi par le fonds. Par conséquent, les règles et critères ESG appliqués par le fonds sont définis par le promoteur d'indice et peuvent s'écarter des normes définies dans la politique d'investissement durable de CSAM.

En outre, le fonds peut appliquer des exclusions ESG supplémentaires, à condition de rester dans l'écart de suivi anticipé tel que déterminé dans le prospectus. Ces exclusions supplémentaires sont définies dans la politique d'investissement durable de CSAM et peuvent être fondées sur des normes (affectant les émetteurs qui ne sont pas conformes aux traités internationaux sur les armes controversées), sur des valeurs (affectant les émetteurs qui tirent une part importante de leurs revenus de la production de charbon thermique ou d'électricité à partir de charbon thermique) et sur des comportements de la SVVK-ASIR (c'est-à-dire les recommandations d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables affectant les émetteurs, dont le comportement ou les produits violent les critères normatifs de la SVVK-ASIR, p. ex. violations des conventions internationales ou production d'armes controversées).

Pour en savoir plus sur les critères d'investissement ESG et sur les aspects du fonds en matière de développement durable, veuillez consulter les documents juridiques et réglementaires du fonds (tels que, p. ex., le prospectus) et vous rendre sur le site www.credit-suisse.com/esg. Parallèlement aux aspects relatifs au développement durable, la décision d'investir dans le fonds devrait prendre en considération tous les objectifs et les caractéristiques décrits dans le prospectus ou les informations devant être communiquées aux investisseurs conformément à la réglementation en vigueur.

Certains points de données sont fournis à la seule fin de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique ni à la méthodologie ESG de CSAM. Pour de plus amples informations sur le processus de prise de décision du fonds en matière de placements ESG, veuillez vous reporter au prospectus du fonds.

Les répartitions présentées dans la section ESG ci-après s'appuient sur un indice de référence traditionnel qui peut s'écarter du principal indice de référence du fonds. Indice de référence du fonds⁵: MSCI World ESG Leaders (NR). Indice de référence pour la répartition des actifs ESG: MSCI World (NR).

³ Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

⁴ Les classifications de durabilité des produits du CS et l'article SFDR sont valables au moment de la publication et peuvent faire l'objet de modifications.

⁵ Ce produit est lié à un indice tiers MSCI World ESG Leaders (NR) et, à ce titre, le CS dispose d'une marge d'appréciation limitée en ce qui concerne la structure et les règles d'exclusion de placement applicables.

Caractéristiques ESG

| Indice de référence ESG | Critères d'exclusion | Intégration ESG par le fournisseur d'indice | Actionnariat actif ⁶ | Objectif d'investissement durable |
|-------------------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Vue d'ensemble des critères ESG

Selon la méthodologie MSCI. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel: MSCI World (NR).

| | Portefeuille | Indice de référence |
|--|--------------|---------------------|
| Notation ESG | AA | A |
| Score qualité ESG | 7.74 | 6.87 |
| Score environnemental | 6.55 | 6.11 |
| Score social | 5.45 | 5.00 |
| Score de gouvernance | 5.97 | 5.79 |
| Couverture pour notation/score | 99.81% | 99.94% |
| Moyenne pondérée intensité carbone (tonnes d'ém. CO ₂ / mio.\$ de C.A.) | 60.67 | 98.12 |
| Couverture pour intensité carbone | 99.64% | 99.85% |

Remarque: le chiffre total de l'intensité carbone indiqué dans cette section peut être supérieur au total du graphique de ventilation, car le chiffre est normalisé et les poids réels sont gonflés en raison d'une couverture de données limitée. Pour plus d'informations sur la méthodologie de MSCI concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

10 premières positions - Caractéristiques ESG

En termes d'exposition économique totale du fonds. Certains points de données figurant dans le présent tableau sont fournis uniquement à des fins de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique ni à la méthodologie ESG de CSAM. Pour plus de détails sur le processus de décision ESG du fonds, veuillez vous reporter au prospectus du fonds. Source: MSCI

| Nom de l'instrument ⁷ | Pondération | secteur GICS | Notation ESG MSCI | Indice de controverse | Intensité carbone (tCO ₂ e / mio.\$ de C.A.) |
|----------------------------------|-------------|-------------------------------------|-------------------|-----------------------|---|
| MICROSOFT CORP | 8.63% | Technologie de l'information | AA | Jaune | 32.89 |
| NVIDIA CORP | 6.70% | Technologie de l'information | AAA | Vert | 5.80 |
| ALPHABET INC CLASS A | 3.02% | Communications | BBB | Jaune | 9.10 |
| ALPHABET INC CLASS C PAR | 2.66% | Communications | BBB | Jaune | 9.10 |
| ELI LILLY | 1.98% | Santé | A | Jaune | 20.70 |
| TESLA INC | 1.65% | Biens de consommation cycliques | A | Orange | 7.50 |
| VISA INC CLASS A | 1.33% | Financiers | A | Jaune | 2.30 |
| NOVO NORDISK CLASS B | 1.33% | Santé | AAA | Jaune | 3.62 |
| PROCTER & GAMBLE | 1.21% | Biens de consommation non cycliques | A | Orange | 55.92 |
| MASTERCARD INC CLASS A | 1.19% | Financiers | AA | Jaune | 2.50 |

Remarque: tous les points de données ESG de ce tableau se rapportent à un émetteur sous-jacent le cas échéant (p. ex. un émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible). Pour plus d'informations sur la méthodologie concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par notation ESG

En % de l'exposition économique totale. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel: MSCI World (NR). Source: Notation ESG MSCI

| | Portefeuille | Indice de référence |
|------------------------------|--------------|---------------------|
| AAA | 25.91 | 14.18 |
| AA | 43.67 | 31.83 |
| A | 22.25 | 28.13 |
| BBB | 7.48 | 19.52 |
| BB | 0.50 | 4.07 |
| B | - | 2.17 |
| CCC | - | 0.03 |
| Non évaluable | 0.19 | 0.00 |
| Aucune couverture de données | 0.00 | 0.06 |

Remarque: pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de MSCI et la différence entre les catégories «Non évaluable» et «Aucune couverture de données», veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par indice de controverse ESG

En % de l'exposition économique totale du fonds aux sociétés d'investissement. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel: MSCI World (NR). Source: MSCI

| | Portefeuille | Indice de référence |
|------------------------------|--------------|---------------------|
| Vert | 39.54 | 32.87 |
| Jaune | 43.51 | 34.96 |
| Orange | 16.76 | 32.00 |
| Rouge | - | 0.11 |
| Aucune couverture de données | 0.00 | 0.06 |

Remarque: l'exposition aux sociétés d'investissement représente 99.81% du portefeuille pour cette classe d'actifs. MSCI fournit uniquement des données sur les controverses ESG pour les entreprises émettrices. Tous les autres instruments (p. ex. obligations d'État) sont exclus de cette répartition. Pour plus d'informations sur la méthodologie de signalement des controverses en matière d'ESG de MSCI, veuillez vous reporter au glossaire.

⁶ L'actionnariat actif fait partie de la stratégie du fonds visant à agir au mieux des intérêts de ses investisseurs de préserver et d'optimiser la valeur à long terme de leurs placements. Afin de promouvoir les bonnes pratiques et de veiller à ce que les sociétés de portefeuille soient durables et prospères à long terme, l'actionnariat actif est pensé pour influencer les sociétés de portefeuille à deux niveaux: d'une part, au moyen du vote par procuration et, d'autre part, par le biais de l'engagement. Dans le cas de placements dans d'autres fonds (fonds cibles), le fonds n'a aucune capacité, ou seulement une capacité limitée, à exercer un actionnariat actif sur le fonds cible, ou sur les sociétés de portefeuille des fonds cibles.

⁷ Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

Contribution à l'intensité des émissions de dioxyde de carbone par secteur GICS

Intensité des émissions de tonnes d'équivalent CO₂ (GES de scope 1 et 2) par million de dollars de revenus, selon secteur GICS répartition. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel: MSCI World (NR). Source: MSCI

| | Portefeuille | Indice de référence | Portefeuille | Indice de référence |
|---------------------|--------------|---------------------|--------------|---------------------|
| Matériaux | 18.30 | 20.53 | | |
| Autres | 16.62 | 18.46 | | |
| Industriel | 9.70 | 9.61 | | |
| Énergie | 8.69 | 14.97 | | |
| Services collectifs | 7.15 | 34.41 | | |
| Total | 60.45 | 97.98 | | |

Remarque: l'intégration de données pondérées en fonction des titres s'élève à 99,64% du portefeuille. Le total indiqué dans cette section peut être inférieur à celui de la vue d'ensemble ESG. En effet, les chiffres de cette ventilation ne sont pas normalisés et utilisent les poids réels. Pour en savoir plus sur l'intensité des émissions de carbone, veuillez vous reporter au glossaire.

Glossaire

| | |
|---|---|
| Capitalisation | Indique un réinvestissement régulier des dividendes reçus dans le portefeuille |
| Bêta | Mesure de la volatilité, ou risque systématique, d'un titre ou d'un fonds donné par rapport au marché dans son ensemble. |
| Intensité des émissions de carbone | L'intensité moyenne pondérée des émissions, qui est fournie par MSCI ESG, divise les émissions de scope 1 et 2 mesurées en tonnes de CO2 par le montant des ventes en million de dollars. Les intensités sont ventilées par secteur secteur GICS et pondérées en fonction du niveau de sécurité. |
| Politique de distribution | Indique si l'ETF distribue ou réinvestit les dividendes reçus des titres sous-jacents (capitalisation) |
| Sensibilisation à l'ESG | Ce produit comprend des investissements qui intègrent et mesurent de façon explicite des critères de durabilité des entreprises dans leur processus d'investissement. |
| Indice de référence ESG | Une case «Indice de référence ESG» cochée indique que le fonds ESG vise une réplcation d'un indice ESG et que l'indice de référence est utilisé dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues. Si la case n'est pas cochée, le fonds réplique un indice non ESG. |
| Indice de controverse ESG | L'indice de controverse ESG est conçu pour fournir une évaluation cohérente et actualisée des controverses ESG impliquant des sociétés cotées et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est généralement un événement ponctuel tel qu'une marée noire, un accident ou par exemple des allégations concernant des problèmes de sécurité dans une usine. Les indices de controverse peuvent être rouge, orange, jaune ou vert. Le rouge indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves. L'orange indique que l'entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses structurelles graves en cours. Le jaune indique que l'entreprise est impliquée dans des controverses de niveau grave à modéré. Le vert indique que l'entreprise n'est impliquée dans aucune controverse majeure. Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/ . |
| Score qualité ESG | Le score qualité ESG, basé sur les scores ESG sous-jacents de MSCI, est mesuré sur une échelle de 0 (très faible) à 10 (très bon). Il ne correspond pas directement aux scores sous-jacents des piliers environnemental, social et de gouvernance. Les scores des piliers sont calculés sur une base absolue tandis que le score qualité ESG du portefeuille est adapté afin de refléter le niveau d'exposition au risque ESG spécifique au secteur. Étant donné que les scores des piliers sont absolus et que le score qualité ESG du portefeuille est relatif, il n'est pas possible de prendre la moyenne du premier score pour en déduire le second. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité. |
| Notation ESG de l'émetteur | Les notations ESG d'entreprises et de gouvernements, fournies par MSCI ESG, sont mesurées sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). Les notations ESG des entreprises sont basées sur l'exposition de l'émetteur aux risques ESG spécifiques au secteur et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. Les notations ESG d'entreprises sont calculées sur une base sectorielle relative, tandis que les notations individuelles sous-jacentes E, S et G sont absolues. Par conséquent, la notation ESG ne peut pas être considérée comme une moyenne des notations individuelles E, S et G. Les notations ESG des gouvernements identifient l'exposition d'un pays aux facteurs de risque ESG ainsi que la gestion de ces derniers et expliquent comment ces facteurs peuvent avoir un impact sur la durabilité à long terme de l'économie de ce pays. Elles sont dérivées des scores de 0 à 10 attribués aux facteurs sous-jacents dans les piliers E, S et G. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/ . |
| Ex post | Fait référence à des mesures basées sur des données historiques |
| GICS | Global Industry Classification Standard |
| Émissions de gaz à effet de serre (GES) | Les émissions de scope 1 sont générées par une entreprise directement à partir de sources lui appartenant ou contrôlées par elle telles que la combustion de carburant (stationnaire ou mobile), les processus industriels, etc. Les émissions de scope 2 sont des émissions indirectes, principalement liées à l'électricité consommée par une entreprise. Les émissions de scope 3 sont toutes les autres émissions indirectes liées aux activités d'une entreprise, comme les déplacements commerciaux, les déchets produits et les produits intervenant en amont (dans la chaîne d'approvisionnement) ainsi qu'en aval (utilisation des produits et fin de vie). Les émissions de scope 3 représentent généralement la part la plus importante des émissions d'une entreprise. |
| ITD | Du lancement à ce jour (Inception-to-date) |
| MTD | Depuis le début du mois (Month-to-date) |
| MSCI | MSCI se réfère au fournisseur de données externe MSCI ESG Research LLC et/ou à ses sociétés affiliées. |
| Méthodologie ESG MSCI | Pour plus d'informations sur la méthodologie employée pour estimer les caractéristiques ESG des investissements, merci de vous référer à www.msci.com/our-solutions/esg-investing/ |
| NAV | Valeur des actifs nette (Net Asset Value) |
| Non évaluable / Aucune intégration de données | Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif pour une analyse ESG, mais que les données concernant une exposition économique ne sont pas disponibles en raison d'un manque de données du fournisseur de données, l'investissement relève de la catégorie «aucune intégration de données». Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif hors du champ d'application de l'analyse ESG (p. ex. Espèces, Monnaie), l'exposition économique relève de la catégorie «non évaluable». Pour plus d'informations sur les types d'actifs exclus, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/ . |
| Frais courants | Les frais courants sont calculés selon la méthode décrite dans la directive Committee of European Securities Regulators/10-674. Le montant des charges en cours est basé sur les dépenses estimées, pour un maximum de 12 mois à compter de la fin de l'exercice financier du fonds et depuis sa création. Après cela, les charges en cours correspondent au TER du dernier rapport annuel. Les commissions de performance et les coûts de transaction de portefeuille sont exclus, sauf dans le cas d'une charge d'entrée/de sortie payée par le fonds lors de l'achat ou de la vente des parts/unités dans un autre organisme de placement collectif. |
| Notation ESG du portefeuille / de l'indice de référence | Il peut exister des divergences entre la notation ESG au niveau du portefeuille calculée par CSAM en appliquant la méthodologie MSCI (fournie dans la présente fact sheet) et les notations ESG attribuées par d'autres fournisseurs (p. ex. notations de fonds ESG MSCI). Il existe trois raisons principales à ces éventuelles divergences: (1) CSAM base ses calculs sur les données mises à jour des positions de fin de mois et (2) CSAM utilise systématiquement les données des émetteurs sous-jacents le cas échéant (p. ex. émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible), et (3) principe de transparence pour les fonds cibles appliqué par CSAM. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/ . |
| QTD | Depuis le début du trimestre (Quarter-to-date) |
| Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) | Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers |
| Objectif d'investissement durable | Lorsque la case «objectif d'investissement durable» est cochée, cela signifie que le produit met en œuvre des stratégies d'investissement de CSAM qui allouent du capital aux entreprises apportant des solutions aux enjeux de la société et répondant à un objectif d'investissement durable. L'objectif d'investissement durable est atteint par le biais d'un processus d'investissement dédié axé sur les placements dans des thèmes et des secteurs dont les activités économiques répondent à des défis spécifiques posés par les enjeux ESG. Une case non cochée indique que le produit ne vise pas à atteindre un objectif de placement durable. |
| TNA | Total des actifs net (Total Net Assets) |
| Erreur de suivi | Mesure de l'écart du rendement d'un fonds par rapport au rendement d'un indice de référence sur une période de temps fixe. |
| Indice de référence traditionnel | Le fonds suit un indice de référence ESG. Néanmoins, la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec celle de l'indice traditionnel (non ESG). Cela permet de garantir la comparabilité entre un portefeuille ESG (qui suit l'indice ESG) et l'indice de marché traditionnel. |
| YTD | Depuis le début de l'année (Year-to-date) |

Messages d'avertissement

| | |
|---------------------------------|---|
| Répartition des actifs | L'allocation indicative peut changer au fil du temps. Toutes les positions sont indiquées exclusivement à des fins d'information et ne constituent pas des recommandations de placement du Crédit Suisse. Veuillez noter que ceci ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un intérêt ou d'un placement quel qu'il soit. |
| Date de début de la performance | Le calcul et la présentation de la performance commencent le premier mois complet d'une stratégie investie. Cela peut entraîner une différence dans les dates de lancement et de début de performance. |
| PRIIP SRI | L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. |

Remarques ESG

Les chiffres contenus dans cette section ne sont pas vérifiés. Les informations, déclarations et notes ESG contenues dans ce document et obtenues par le CS peuvent découler totalement ou partiellement d'informations accessibles au public, de données développées en interne et/ou d'informations obtenues auprès d'autres sources tierces que le CS estime fiables. La capacité du CS à vérifier de tels objectifs ESG peut être limitée par la fiabilité des données disponibles en ce qui concerne les actifs sous-jacents et le statut des réglementations en matière de suivi et de fourniture de ces données. Le CS n'a effectué aucune vérification indépendante des informations obtenues auprès de ces sources publiques et tierces et ne peut émettre aucune déclaration ni garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur fiabilité. Il est possible que les données des fournisseurs de données ESG soient incorrectes, indisponibles ou ne soient pas entièrement mises à jour. Cela est particulièrement vrai lorsque le CS dispose d'un accès limité aux données de parties externes concernant les éléments sous-jacents d'un investissement, par exemple en raison d'un manque de données de transparence. De telles lacunes dans les données pourraient mener à une évaluation inexacte d'une pratique de développement durable et/ou à des risques et opportunités de développement durable connexes. Les données ESG fournies dans ce document ne doivent pas être utilisées par les investisseurs pour satisfaire leurs propres exigences réglementaires en matière de publication ou de déclaration. Le CS ne peut pas garantir le contenu ni l'exhaustivité de ces publications en matière d'ESG, lesquelles restent sujettes à modification et ne sont pas entièrement fiables. En particulier, le CS ne saurait être tenu responsable de toute erreur ou omission liée à des données ESG contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de bénéfices). En l'absence d'un système de classification ESG normalisé à l'échelle du secteur, le CS a développé son propre cadre ESG (le «cadre d'investissement durable du CS»). Par conséquent, les investisseurs noteront que la classification ESG du fonds reflète l'opinion du CS et est basée sur le cadre d'investissement durable du CS, qui peut varier de la classification établie par des tiers. Le fait qu'un fonds respecte le cadre d'investissement durable du CS ne signifie pas nécessairement qu'il répond aux objectifs d'investissement globaux des investisseurs, ni à leurs préférences en matière de développement durable. Étant donné que les règlements et les directives en matière de développement durable sont encore en cours d'élaboration, le CS peut avoir besoin d'examiner certaines classifications/descriptions relatives aux critères ESG à mesure que les pratiques du secteur évoluent et que davantage de directives réglementaires deviennent disponibles. La performance ESG d'un portefeuille peut également différer de sa performance financière et le CS ne peut pas faire de représentation quant à la corrélation entre la performance financière et la performance ESG. Les pratiques liées au développement durable diffèrent également selon la région, le secteur et le sujet concernés en matière d'ESG et évoluent constamment. Par conséquent, les pratiques liées au développement durable peuvent évoluer au fil du temps. De même, les nouvelles exigences locales en matière de développement durable peuvent entraîner des coûts de conformité supplémentaires, des obligations de publication ou d'autres restrictions concernant le fonds. Le point de vue de CS sur ce qui constitue une classification adéquate est également susceptible d'évoluer au fil du temps, y compris en réponse à des directives réglementaires ou à des changements dans l'approche d'un secteur envers la classification. Une modification de la classification concernée peut nécessiter la prise de mesures supplémentaires, telles que des publications supplémentaires ou de nouveaux processus de saisie des données, pouvant entraîner des coûts supplémentaires.

Vous souhaitez en savoir plus?

Rendez-vous sur: <https://credit-suisse.com/fundsearch>

Informations importantes

Source: Credit Suisse, sauf mention contraire

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas réputées comme étant complètes, exactes ou à propos. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables de tout dommage ou toutes pertes découlant d'une quelconque utilisation de ces informations. Les performances passées de la notation Morningstar ne préjugent pas des résultats futurs. Pour en savoir plus sur le système de notation, les délais et le nombre de fonds inclus dans l'analyse, veuillez consulter le site www.morningstar.com.

Des informations MSCI ont été utilisées dans ce document; ©2024 MSCI et/ou ses sociétés affiliées. Utilisé avec l'autorisation correspondante. Tous droits réservés; voir msci.com/disclaimer.

Ce support est un document marketing de Credit Suisse SA et/ou de ses filiales (ci-après dénommé «CS»).

Il ne constitue nullement ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à émettre ou vendre, ni une sollicitation d'offre de souscription ou d'achat de valeurs ou d'autres instruments financiers, ou à effectuer toute autre opération financière, ni ne constitue une incitation de souscription à un produit, une offre ou un placement. Ce document commercial n'est pas un document contractuellement contraignant ni un document d'information requis par une disposition législative quelconque. Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée et ne suffit pas pour prendre une décision de placement. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Les informations figurant dans ce support peuvent être modifiées sans préavis après la date d'émission de celui-ci sans que CS soit tenu de les actualiser. Ce support peut contenir des informations sous licence et/ou protégées par les droits de propriété intellectuelle des concédants de licence et des détenteurs du droit à la propriété. Rien dans ce support ne saurait être interprété comme imposant une responsabilité aux concédants de licence ou aux détenteurs du droit à la propriété. La copie non autorisée des informations des concédants de licence ou des détenteurs du droit à la propriété est formellement interdite. La documentation complète présentant l'offre, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur («DICI»), le document d'information clé («DIC»), les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bisannuels («Documentation complète présentant l'offre»), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement dans une des langues listées ci-dessous auprès de l'entité juridique indiquée ci-dessous et, dès lors qu'ils sont disponibles, via FundSearch (credit-suisse.com/fundsearch). Les informations concernant vos distributeurs, représentants locaux, l'agent d'information, l'agent payeur, si ceux-ci existent, et vos contacts locaux relativement au(x) produit(s) d'investissement figurent ci-dessous. Les seules conditions juridiquement contraignantes applicables aux produits de placement indiqués dans ce document, notamment en ce qui concerne les risques, les objectifs, les frais et les dépenses, sont celles qui figurent dans le prospectus, le memorandum de placement, les documents de souscription, le contrat de fonds et/ou tout autre document régissant le fonds. Vous trouverez la description complète des caractéristiques des produits nommés dans ce document ainsi que la description complète des opportunités, risques et coûts associés à ces produits dans les prospectus correspondants des titres sous-jacents, prospectus de vente ou bien autres documentations produits détaillées que nous mettons volontiers à votre disposition à tout moment, sur simple demande. L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et non pas d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds. Ce document ne peut en aucun cas être transféré ou distribué à une autre personne ni ne peut être reproduit. Tout transfert, distribution ou reproduction est interdit et peut entraîner une violation de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, US Securities Act, telle que modifiée et actuellement en vigueur (loi ci-après dénommée «Securities Act»). Les valeurs concernées dans la présente n'ont pas été ni ne seront enregistrées conformément au Securities Act, ni aux lois en matière de valeurs mobilières en vigueur dans tout autre Etat des Etats-Unis et, sous réserve de certaines exceptions, les valeurs ne peuvent pas être offertes, données en garantie, vendues ou transférées sur le territoire des Etats-Unis ou vers les Etats-Unis, ni au bénéfice ou pour le compte de personnes US.

De plus, il peut y avoir des conflits d'intérêts concernant l'investissement. Dans le cadre de la prestation de services, Credit Suisse AG et/ou ses filiales peuvent le cas échéant payer à des tiers ou recevoir de la part de tiers, sous forme de frais ou autre, une rémunération unique ou récurrente (par exemple commissions de souscription, commissions de placement ou de suivi). Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs potentiels doivent évaluer indépendamment et avec soin (avec leurs conseillers fiscaux, juridiques et financiers) les risques spécifiques décrits dans les supports accessibles, les conséquences légales, réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact sur le crédit. Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou la société de gestion (des OPCVM), selon ce qui est applicable, peut décider de résilier les accords locaux concernant la commercialisation des parts/unités d'un fonds, y compris mettre un terme aux enregistrements ou aux notifications avec l'autorité de surveillance locale. Une énumération des droits des investisseurs concernant les investissements dans des fonds d'investissement domiciliés dans l'Espace économique européen, gérés ou sponsorisés par Credit Suisse Asset Management, peut être obtenu en français et en anglais via www.credit-suisse.com/am/regulatory-information. La législation locale relative aux droits des investisseurs peut s'appliquer.

Informations importantes concernant l'ESG

Il n'existe à ce jour aucune définition universelle ou liste exhaustive définissant les enjeux ou facteurs couverts par le concept d'"ESG" (Environnemental, Social, Gouvernance). Sauf indication contraire, le terme "ESG" est utilisé comme synonyme avec les termes "durable" et "durabilité". A moins que cela soit indiqué autrement, les opinions exprimées dans le présent document sont fondées sur les hypothèses et l'interprétation d'ESG de CS au moment de la rédaction. Le point de vue de CS sur l'ESG peut évoluer au fil du temps et est sujet à modifications.

Les impacts des risques liés à la durabilité sont susceptibles de se développer au fil du temps et de nouveaux risques liés à la durabilité peuvent être identifiés à mesure que des données et des informations supplémentaires concernant les facteurs et les impacts de la durabilité deviennent disponibles et que l'environnement réglementaire concernant la finance durable évolue. Ces évolutions peuvent entraîner une reclassification potentielle des produits/services dans le cadre de placement durable de CS.

Lorsqu'une évaluation de durabilité contient des éléments qui suivent des objectifs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG), CS s'appuie, entièrement ou en partie, sur des sources d'information tierces (y compris, mais sans s'y limiter, les informations produites par la société émettrice/productrice elle-même) et sur des conseils externes. Ces sources d'information peuvent être limitées en termes d'exactitude, de disponibilité et d'actualité. Il est possible que les données provenant de fournisseurs externes de données ESG soient incorrectes, indisponibles (par exemple, inexistantes ou invérifiables), ou pas entièrement mises à jour. CS n'a pas vérifié de manière indépendante les informations obtenues auprès de sources publiques et tierces et ne fait aucune déclaration ou garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité de ces informations. Étant donné que les lois, directives et réglementations mondiales relatives au suivi et à la fourniture de ces données évoluent, toutes ces informations sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Sauf si la loi applicable l'exige, CS n'est pas tenu de mettre à jour ses évaluations de durabilité. Toute mise à jour peut être sujette à un retard, en raison par exemple du manque de données disponibles.

Une évaluation ESG reflète l'opinion de la partie évaluatrice (CS ou parties externes telles que des agences de notation ou d'autres établissements financiers). En l'absence d'un système d'évaluation ESG standardisé, chaque partie évaluatrice dispose de son propre cadre/méthodologie de recherche et d'analyse. Par conséquent, l'évaluation ESG ou les niveaux de risque donnés par différentes parties évaluatrices pour le même [placement/société/produit] peuvent varier. En outre, l'évaluation ESG se limite à la prise en compte de la performance de l'entreprise uniquement par rapport à certains critères ESG et ne tient pas compte des autres facteurs nécessaires pour évaluer la valeur d'une entreprise.

À moins que cela n'ait été explicitement communiqué dans la documentation du produit ou du service, aucune déclaration n'est formulée quant au fait que le produit ou le service respecte un cadre réglementaire spécifique ou les propres critères du CS pour les cadres de durabilité internes.

La performance non-financière/ESG est indépendante de la performance financière du portefeuille ou du produit, car les performances dépendent de différents facteurs. Par conséquent, ces performances peuvent différer (de manière significative).

L'intégration de facteurs ESG dans une stratégie d'investissement ne garantit pas un impact positif sur la durabilité et ne permet pas nécessairement d'identifier et d'atténuer avec succès tous les risques matériels liés à la durabilité.

La Classification de la Durabilité des produits et services dans ce document reflète l'opinion de CS sur la base du cadre de placement durable de CS.

En l'absence d'un système de classification ESG standardisé à l'échelle de la branche, CS a développé son propre cadre ESG. Par conséquent, la Classification de la Durabilité de CS des produits peut différer de la classification effectuée par des tiers. Compte tenu de la nature naissante de la réglementation et des directives ESG/durabilité, CS peut être amené à revoir la représentation faite dans ce document concernant les classifications/descriptions de durabilité des produits en réponse à l'évolution des directives légales, réglementaires ou internes ou à des changements dans l'approche du secteur en matière de classification. Cela s'applique pour la classification/description de la Durabilité des Produits faite par CS et par des tiers. Ainsi, toute classification/description de la Durabilité des Produits mentionnée dans ce document est donc susceptible d'être modifiée.

Les impacts des risques liés à la durabilité sont susceptibles de se développer au fil du temps et de nouveaux risques liés à la durabilité peuvent être identifiés à mesure que des données et des informations supplémentaires concernant les facteurs et les impacts de la durabilité deviennent disponibles et que l'environnement réglementaire concernant la finance durable évolue. Ces évolutions peuvent entraîner une reclassification potentielle des produits/services dans le cadre de placement durable de CS.

En outre, en raison de l'évolution des réglementations, les références aux réglementations pertinentes telles que le SFDR peuvent devoir être réexaminées à l'avenir et sont susceptibles d'être modifiées.

Lorsqu'un indice est identifié comme incluant des composantes qui suivent des objectifs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG), le Credit Suisse dépend, en tout ou en partie, de sources d'informations publiques (y compris les informations produites par le constituant lui-même). En outre, la capacité du Credit Suisse à vérifier ces objectifs peut être limitée par l'exhaustivité des données disponibles concernant les composantes sous-jacentes à un moment donné et par l'état et l'évolution des lois globales, directives et réglementations relatives au suivi et à la fourniture de ces données. Par conséquent, de telles déclarations sont fournies en déployant des efforts raisonnables et sont sujettes à modification.

Dans l'évaluation d'un placement particulier, les fonds et leur responsable peuvent être dépendants d'informations et de données obtenues par des tiers qui peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles. Cela s'applique en particulier à certains placements pour lesquels le CS ne peut avoir qu'un accès limité aux données provenant de parties externes concernant les composantes sous-jacentes d'un placement, en raison, par exemple, de l'absence de données d'analyse. Dans de tels cas, le gérant du fonds s'efforcera d'évaluer ces informations au mieux. De telles lacunes dans les données pourraient entraîner une évaluation incorrecte d'une pratique de durabilité et/ou des risques et opportunités de durabilité associés. Les pratiques liées à la durabilité diffèrent selon la région, l'industrie et le problème, et évoluent en conséquence. Les pratiques liées à la durabilité d'un placement ou l'évaluation de ces pratiques par les gestionnaires de fonds peuvent changer au fil du temps. De même, les nouvelles exigences en matière de durabilité imposées par les juridictions dans lesquelles le gestionnaire de fonds exerce ses activités et/ou dans lesquelles les fonds sont commercialisés peuvent entraîner des coûts de conformité supplémentaires, des obligations de divulgation ou d'autres implications ou restrictions sur les fonds ou leurs gestionnaires. En vertu de ces exigences, les gestionnaires de fonds peuvent être tenus de se classer eux-mêmes ou les fonds selon certains critères, dont certains peuvent être sujets à une interprétation subjective. Les opinions des gestionnaires de fonds et/ou du CS sur la classification appropriée peuvent se développer au fil du temps, y compris en réponse à des directives légales ou réglementaires ou à des changements dans l'approche sectorielle de la classification, ce qui peut inclure une modification de la classification du fonds. Une telle modification de la classification concernée peut nécessiter des mesures supplémentaires, par exemple, des informations supplémentaires peuvent être nécessaires de la part du gestionnaire de fonds ou des fonds, ou de nouveaux processus peuvent être mis en place pour saisir des données sur les fonds ou leurs placements, ce qui peut entraîner des coûts supplémentaires.

En outre, conformément au règlement (UE) 2020/852 (le «règlement sur la taxinomie») un produit financier qualifié d'article 8, paragraphe 1, au titre du SFDR qui promeut des caractéristiques environnementales doit fournir des informations complémentaires dès le 1 janvier 2022 sur ces caractéristiques environnementales et une description de la manière dont et dans quelle mesure ses investissements sont réalisés dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de l'article 3 du Règlement sur la taxinomie. Toutefois, étant donné le manque de données disponibles, le CS peut ne pas être en mesure de tenir compte de l'alignement des investissements sur la taxinomie de l'UE dans le processus de décision de placement. En conséquence, il peut y avoir des investissements sous-jacents à ces produits financiers qui ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Le CS continuera à examiner la situation en permanence.

Suisse

Représentant en Suisse: Le représentant en Suisse est UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Basel

Agent payeur en Suisse: L'agent payeur en Suisse est Credit Suisse (Switzerland) Ltd., Paradeplatz 8, 8001 Zurich

Copyright © 2024 CREDIT SUISSE. Tous droits réservés.